

Vie scientifique

« Développement urbain durable, gestion des ressources, gouvernance »

Compte rendu de colloque (Lausanne, 21-23 septembre 2005)

Joëlle Salomon Cavin

Géographe, Institut de politiques territoriales et d'environnement humain, Université de Lausanne, 1015 Lausanne, Suisse

Ce colloque était organisé dans le cadre de l'Observatoire universitaire de la ville et du développement durable de l'université de Lausanne. Avec cette rencontre à dimension internationale, à laquelle s'ajoutent d'autres manifestations, publications et formations¹, l'université de Lausanne se définit comme un lieu fort de la réflexion, en Europe, sur la ville et le développement durable. La ville même de Lausanne participe à cette orientation puisque les autorités communales et notamment son syndic, Daniel Brélaz, multiplie les initiatives qui font de la capitale vaudoise un véritable laboratoire d'expérimentation², présenté à diverses reprises au cours de la manifestation.

Avant de revenir sur le contenu du colloque, il nous paraît important de souligner son ampleur ; en effet, au cours des ateliers, une centaine de communications se sont succédées et, au total, plus de 200 personnes y ont participé. Il s'agissait, en définitive, d'un pari ambitieux consistant à présenter un large panel de réflexions (en majorité franco-suisse) relatives à « l'évaluation des transformations urbaines et [à] la mise en œuvre de la ville durable ».

Le colloque se composait de cinq conférences plénières et de trois ateliers. Le premier de ces ateliers était consacré aux conditions économiques, sociales et écologiques d'un développement urbain durable. Il abordait les questions de la forme de la ville, des transports, des mobilités douces et des espaces publics, ou encore de

la gestion des ressources. Le second s'intéressait aux caractéristiques des politiques de développement durable. Les intervenants y discutaient des moyens cognitifs, politiques et organisationnels nécessaires à une meilleure gouvernance. De nombreux exposés ont montré, dans le cadre de cet atelier, ce qui apparaît comme une des principales difficultés de mise en œuvre : l'absence de coordination réelle entre institutions malgré un relatif consensus autour des impératifs généraux d'action en matière de développement durable (T. Ben Mabrouk, D. Royoux). Le troisième atelier était consacré à l'évaluation et à la mise en œuvre de la ville durable. Il avait trois objectifs : s'interroger sur la capacité des systèmes d'information à proposer une meilleure connaissance de la ville ; approfondir l'idée d'une évaluation des impacts des « régimes institutionnels des ressources » (à savoir les politiques publiques d'exploitation et de protection régulant l'usage des ressources) ; et, enfin, exposer des exemples de mise en œuvre de la ville durable dans les projets urbains. Les communications ont notamment porté sur les opportunités et les limites des processus participatifs mis en place dans le cadre d'Agendas 21.

Le pari semble a posteriori gagné, même s'il faut reconnaître que l'organisation de sessions parallèles ne pouvait permettre de prendre la complète mesure des échanges. Ajoutons que le choix de retenir un nombre élevé de communications rendait inévitable une qualité inégale des contributions ; par exemple, on regrettait parfois l'absence de relation explicite entre le thème exposé et la durabilité urbaine. En dépit du thème du colloque, avait-on affaire à des sceptiques ou à des indifférents à cette question ? Ou, à l'inverse, apparaissait-il comme une évidence que toute réflexion sur la ville actuelle était nécessairement en rapport avec la notion de durabilité ?

Auteur correspondant : Joellesalomon@yahoo.fr

¹ Voir le site de l'Observatoire universitaire de la ville et du développement durable : <http://www.unil.ch/igul/page14532.html>

² Voir la rubrique « ville durable » sur le site de la ville de Lausanne : <http://www.lausanne.ch>

Mais, au final, le colloque de Lausanne donne à voir un aperçu fort stimulant des questionnements auquel le développement durable urbain donne lieu, comme catégorie de pensée autant que comme catégorie d'action, aussi bien du côté des scientifiques que des professionnels de la ville ; ces derniers étaient d'ailleurs venus nombreux pour présenter leurs expériences.

Le sentiment global que l'on retiendra du colloque est une sorte d'optimisme, qu'illustre le slogan de l'Observatoire universitaire de la ville et du développement durable : « La ville n'est pas durable, mais elle peut contribuer à la durabilité. » Cette formule fait finalement apparaître le développement durable comme un formidable stimulant pour les sciences de la ville.

La quantité des thèmes abordés rend illusoire une synthèse des débats. Deux des axes des réflexions qui ont été abordées apparaissent des plus stimulants.

La compacité en débat

Il y a tout d'abord une interrogation qui traverse les propos d'intervenants de différents ateliers et que J. Ruegg formule ainsi : « [...] en termes de développement durable, nos références ne prennent-elles pas trop appui sur le concept de ville compacte ? » La possibilité de remise en cause du lien entre durabilité et compacité est présentée comme la condition nécessaire pour réévaluer notre perception des territoires périphériques et, finalement, se demander si la ville étalée est forcément insoutenable. Certains ont déjà franchi le pas et s'interrogent sur les conditions de construction d'un modèle durable de ville périurbaine (C. Guerrinha, D. Denizot, C. Fauvel, T. Tchekemian).

Tout en regrettant le manque de remise en cause du modèle de la ville compacte, tant par les urbanistes que par les autorités politiques en charge de l'aménagement, R. Allain tente l'évaluation de ce modèle en prenant l'exemple de Rennes. Sa conclusion est que, dans cette agglomération polycentrique, les effets bénéfiques qu'on pourrait attendre d'une ville compacte se réduisent à la préservation des paysages, mais que les effets négatifs tendent à s'accroître (inégalités, tri social avec la distance, problèmes de transport).

La question des externalités urbaines (les résidus produits par les villes et voués à être éliminés) participe également de ce débat, car, comme le rappellent L. Rocher et J. Serrano, la durabilité interne à un espace ne doit pas s'obtenir au détriment d'une durabilité externe, c'est-à-dire par le report des nuisances sur l'extérieur. La question posée est simple : que fait la ville compacte de ses déchets ? Cette question peut être abordée tant sous l'angle local que sous l'angle global. Les auteurs s'intéressent ici à l'échelle locale et rappellent que les espaces périurbains ont longtemps été utilisés comme espaces

de relégation d'activités non désirables en milieu dense (industries polluantes, stockage de déchets, épandages de boues...). Tous les espaces périurbains ne sont pas à égalité devant ce phénomène. Le risque de report des nuisances est en effet le plus élevé dans les zones les plus faibles politiquement, économiquement et socialement – zones périphériques qui cumulent ainsi, selon la formule employée par J. Theys, inégalités sociales et inégalités écologiques³.

L'habitabilité de la ville durable

En second lieu, on retiendra que, des trois dimensions du développement durable, la dimension sociale est certainement la plus délicate à traiter et, partant, la moins abordée par les chercheurs et les praticiens. Ainsi que l'affirment N. Mathieu et M. Cohen, il est temps pour les scientifiques de s'engager dans la réflexion sur ce que signifie une ville socialement durable.

Comme ont su l'exprimer certains participants, il est capital d'évaluer la capacité du modèle proposé de ville durable à atténuer les contrastes sociaux. Une étude sur Bruxelles conclut qu'à trop privilégier la dimension environnementale, un projet de quartier durable ne fait que reproduire et même exacerber des logiques ségrégatives (O. Dubois et M. Van Criekingen). Cette intéressante recherche montre toute la pertinence d'un questionnement sur les implications sociales de la promotion de la ville durable et interroge encore, cette fois-ci sous l'angle de l'habitabilité, la relation durabilité-compacité : la ville compacte est-elle une ville socialement durable ?

Cette ville-là, ce pourrait être, par exemple, une ville où la marche reprendrait peu à peu son droit de cité, tant le fait de pouvoir marcher est un impératif pour le bien-être et l'habitabilité des milieux urbains (S. Lavadinho, Y. Winkin). La marche est aussi un enjeu majeur de santé publique. La question cruciale à laquelle doivent s'atteler chercheurs et promoteurs de projets est de comprendre comment l'environnement construit peut donner envie de marcher. Quels éléments physiques et symboliques peuvent stimuler cette envie ? Plus généralement, il s'agit de comprendre comment un environnement construit peut contribuer à un style de vie plus sain et, par conséquent, produire de la durabilité (G. Pini, S. Lavadinho).

Cette ville-là, ce pourrait être également un milieu de vie où le temps serait aménagé pour tous (L. Gwazdzinski). Car une ville insoutenable est également celle où les conflits se multiplient entre les individus, les territoires et les quartiers qui ne vivent plus au même rythme.

³ Theys, J. 2002. L'approche territoriale du « développement durable », condition d'une prise en compte de sa dimension sociale, *Revue Développement durable et Territoires* (<http://developpementdurable.revues.org/document1475.html>).

Les approches « sensibles » de la vie urbaine (par la marche ou par le temps) sont des questionnements qui aboutissent naturellement à l'articulation de différents champs disciplinaires attachés aux activités humaines et à l'environnement biophysique et social. Au-delà même de cette interdisciplinarité, il est tentant de penser, avec R. Lawrence, que la construction d'un modèle commun d'habitabilité urbaine passe non seulement par une

réflexion conjointe de différentes disciplines, mais aussi par la collaboration étroite entre scientifiques, décideurs et divers membres de la société civile. Cette « transdisciplinarité » est rendue nécessaire en raison de la complexité croissante des problèmes, mais également pour répondre à une demande de partage de l'information et de participation accrue de la part de la population.